



Fiche synoptique

Les ateliers APSA Insertion



A.P.S.A. Insertion

14, rue de l'Eglise
62302 LENS

☎ 03.21.42.57.96

Boulevard de la Fosse 11
62160 GRENAVY

☎ 03.21.72.98.48



Public accueilli

Personnes prioritaires, au chômage longue durée, inscrites à Pôle Emploi et dont les qualifications extrêmement variées vont de la non-qualification jusqu'au Bac et Bac Professionnel. Les personnes sont employés sous contrat-aidé.

Objectifs / Missions

Répondre aux différents besoins :

➤ Les besoins des publics accueillis

Les demandes proviennent des personnes prioritaires, au chômage longue durée, inscrites à Pôle Emploi et dont les qualifications extrêmement variées vont de la non-qualification jusqu'au Bac et Bac Professionnel.

Les activités doivent donc être formatrices et adaptées au niveau de la qualification de chacun. Le suivi des publics est varié, il est individualisé au niveau du projet professionnel et tient compte de la vie sociale de chacun (santé, logement, problèmes financiers, judiciaires, etc.)

➤ Les besoins professionnels

Des personnes sans qualification à la recherche d'un emploi ont besoin d'une première expérience professionnelle pour confirmer leur projet individuel et bénéficier d'une formation.

Des personnes au chômage de longue durée ont besoin de retrouver des habitudes de travail et une remise à niveau dans leur métier.

➤ Les besoins sociaux

Chaque personne accueillie a besoin de :

- Pouvoir parler de ses problèmes à un tiers et retrouver sa dignité ;
- Etre aidée dans les démarches auprès des différentes administrations ;
- Prouver son utilité en ayant un contrat de travail et une activité salariée ;
- Retrouver une autonomie financière en percevant un salaire en contrepartie d'un travail réel ;
- Etre soutenue dans les démarches auprès des éventuels employeurs ;

Redevenir un citoyen à part entière, intégré, respecté et reconnu socialement.

Services / Prestations

Proposer des activités qui répondent aux besoins du public le plus fragile et qui favorisent l'intégration en articulant fortement, accompagnement social, formation et activités d'insertion professionnelle.

Le public accueilli dans les différentes structures de l'APSA exprime des besoins très différents et nous avons développé un large choix d'ateliers pour répondre aux demandes :

- ❖ Bâtiment peinture ;
- ❖ Bâtiment revêtement de sols ;
- ❖ Menuiserie bâtiment ;
- ❖ Espaces verts / bois de chauffage ;
- ❖ Déménagement logistique avec un espace vente au public ;
- ❖ Textile / repassage ;
- ❖ Secrétariat bureautique.

L'encadrement des 7 ateliers conventionnés est assuré par 7 encadrants techniques et 1 encadrant socio-professionnel.

Durant le premier contrat de 6 mois, chaque personne est invitée à définir et valider un projet professionnel, mettre en place une période d'immersion en entreprise et entamer un parcours de formation et/ou de recherches d'emploi.

Personnel / équipe

- | | |
|---------------------------|-----------------------------------|
| → 1 directrice | → 1 encadrant socio-professionnel |
| → 2 responsables de site | → 4 secrétaires |
| → 5 encadrants techniques | → 1 comptable |

Partenariat

Nous sommes soutenus dans notre projet par un grand nombre de partenaires de qualité dont l'aide est indispensable à la progression du parcours d'intégration de chacun.

- La D.I.R.E.C.C.T.E.
- Le Fonds Social Européen
- Les Maisons Départements Solidarité
- Les Pôle Emploi du secteur
- La Chambre de métiers
- La Maison de l'emploi
- Les Organismes de formation du secteur
- Le Conseil Général du Pas-de-Calais
- Le P.L.I.E. de Lens-Liévin
- Les Missions Locales
- Les C.C.A.S. du secteur Lens-Liévin
- La Chambre du Commerce et de l'Industrie
- Le Conseil Régional
- Les entreprises du secteur économique et les bailleurs sociaux

A l'interne, la complémentarité des structures de l'A.P.S.A. représente un formidable outil pour l'intégration du public le plus fragile et en danger d'exclusion.

Autres

L'association A.P.S.A. Insertion est conventionnée au titre des Ateliers et Chantiers d'Insertion (A.C.I.) par la D.I.R.E.C.C.T.E. (Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi) et est reconnue comme structure d'utilité sociale pouvant accueillir du public en grande difficulté.

Le Conseil Général et le Fonds Social Européen financent l'encadrement, par le biais de la mesure 6, de 66 personnes percevant le R.S.A., embauchées en Contrat Unique d'Insertion dans les différents ateliers.